

M. LÉCART pour expliquer ce qu'il a entendu dire par de soi disant délégués, déclare qu'il ne reconnaît pas à l'administration le droit de charger un ou plusieurs conseillers municipaux de la réception des travaux, c'est au Conseil qu'il appartient de remettre ce mandat.

M. DEWARLEZ répond qu'il est d'usage, lorsqu'on commence de grands travaux, de déléguer deux membres du Conseil spécialement chargés d'en suivre l'exécution et qu'il est bien naturel que ces mêmes membres aient par la suite la mission de recevoir également lesdits travaux.

M. LÉCART ajoute que le 19 octobre il a demandé à M. Dewarlez si la question de l'École de la rue du Moulin serait traitée dans la séance du lendemain, car il désirait examiner à fond la dépense de 20,000 fr. qui paraissait avoir été faite sans autorisation préalable, de même qu'il lui fallait aussi connaître l'emploi de divers vieux matériaux lequel n'était pas suffisamment justifié.

Ce à quoi M. Dewarlez aurait répondu négativement, tout en paraissant partager à cet égard l'opinion de M. Lécart.

M. DEWARLEZ rétablit comme suit sa réponse à M. Lécart : « On ne peut s'occuper de cette question avant qu'elle ait été de nouveau examinée par la commission à laquelle le Conseil municipal l'a renvoyée : c'est là seulement que les divers griefs signalés doivent recevoir leur solution. »

Or, cette commission qui se réunit le 20 octobre, quelques heures avant la séance du Conseil, après avoir entendu les renseignements et les explications données tant par le directeur des travaux que par l'entrepreneur, jugea, en présence de M. Duburcq, que les réclamations n'étaient pas fondées et qu'il n'y avait pas lieu d'ajourner plus longtemps la réception de ces travaux. Dès lors, il fallait bien que cette affaire fut portée le même jour à la connaissance du Conseil, ainsi qu'il en avait été entendu dans la séance précédente.

M. BOURBIER, dans un mémoire inscrit au livre particulier, déclare que M. Lécart blesse la dignité du Conseil en faisant une opposition persistante à toutes les questions qui touchent au directeur ou à l'administration des travaux publics ; il dit que, comme membre de la commission chargée de la surveillance et de la réception des travaux de l'École du Moulin, il a doublement à se plaindre puisque M. Lécart demande à M. le Préfet l'annulation de la délibération qui a été prise par le Conseil, relativement à l'acceptation desdits travaux.

M. LÉCART proteste contre les accusations de M. Bourcier; il n'a contre M. Godéy aucun motif d'animosité; il n'a fait aucune personnalité dans sa réclamation; il n'a parlé que de chiffres et ne reconnaît pas à M. Bourcier le droit de faire intervenir les personnes.

M. DUTHOIT témoigne le désir de voir se terminer cette fâcheuse discussion. Il demande de passer à l'ordre du jour sur la proposition de M. Lécart.

Le Conseil passe à l'ordre du jour.

CHRONIQUE LOCALE

M. le Directeur de l'École impériale des Arts industriels et des Mines de Lille, nous adresse la lettre suivante :

Lille, le 10 décembre 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Des récits absurdes et des inventions aussi odieuses que mensongères ont cours, à Roubaix et à Tourcoing, sur l'administration intérieure de l'École des Arts industriels et des Mines de Lille, depuis qu'un élève de ladite École est mort dans des circonstances inexplicables pour le public.

Je viens désabuser ici les gens de bonne foi, en déclarant que tout ce qui a été dit à cette occasion est absolument faux, et avertir les calomnieux que le personnel de l'École, indigné, me met en demeure de parler et d'agir pour rétablir la vérité et poursuivre la diffamation.

En accordant à ces quelques mots la publicité que je sollicite de votre obligeance, vous m'épargnerez des démarches qui répugnent à mon caractère, mais auxquelles ma position m'oblige, et vous aurez servi une fois de plus la cause de la vérité.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués. »

Bernot,
Directeur de l'École.

Nous recevons de MM. Goessens frères une lettre que nous sommes heureux d'insérer :

Roubaix, 12 décembre 1868.

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons recours à votre journal pour remercier publiquement notre corps de Sapeurs-Pompiers, de l'activité, du courage et du véritable dévouement dont il a fait preuve lors de l'incendie qui s'est déclaré dimanche dernier dans nos magasins. C'est grâce à ces hommes généreux, et à l'aide qui leur a été prêtée par les troupes de la garnison, que nous n'avons pas à déplorer un désastre plus considérable qui eût sans doute occasionné de grands malheurs. Nous devons tout particulièrement signaler MM. Louis Delaplace, sergent des Sapeurs-Pompiers, Ferdinand Stalle, caporal, et Henry Renard ; leur conduite a été digne d'admi-

ration et nous les prions de recevoir ici l'expressio de notre vive gratitude.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, avec nos remerciements, nos civilités empressées. »

Goessens frères.

On lit dans le Progrès du Nord :

« Notre rédacteur en chef est cité à comparaître lundi prochain 14 décembre, devant la Chambre des appels de police correctionnelle de la Cour de Douai, « pour être entendu et examiné sur les faits mentionnés en la procédure inscrite à sa charge et au jugement rendu le 27 novembre par le tribunal correctionnel de Lille, duquel jugement il a interjeté appel. »

« Me Gambetta continuera de prêter à M. Mazure le concours de sa parole. »

Notre histoire locale sera toujours pour nos hommes d'étude, un fécond sujet de recherches et de découvertes précieuses, quelquefois même inattendues. Peu de personnes assurément, parmi nos lecteurs, savent que Roubaix doit à la ville d'Arras l'origine de sa magnifique industrie. C'est ce que nous a appris M. Théodore Leuridan, notre archiviste-bibliothécaire, dans son intéressant *Essai sur les relations industrielles qui ont existé entre Roubaix et Arras, de 1479 à 1786* :

« C'est de l'Artois, tout porte à le croire, la tradition l'affirme d'ailleurs, dit M. Leuridan, que vers 1479 et les années suivantes, nous vint cette nombreuse population industrielle qui, sous l'égide du privilège de la commune, imprima à la manufacture de Roubaix une activité jusqu'alors inconnue, et y forma les éléments du corps de métier organisé plus tard par une ordonnance de l'empereur Charles-Quint. »

Dans un autre endroit, M. Leuridan s'exprime ainsi :

« Cependant les nouveaux venus avaient apporté une nouvelle sève à la fabrique de Roubaix; ils avaient étendu ses relations en montrant à leurs concitoyens d'adopter le chemin de l'Artois. Là, en effet, se trouvaient de nombreuses fileuses qui manquaient ici. Le commerce des fils de sayette s'en accrût considérablement; il consistait à acheter des laines en toisons, les détricoter, peigner, blanchir et les faire filer au rouet ou à la quenouille. Ces fils de sayette se vendaient aux fabricants étrangers et aux bonnetiers de France; ils auraient été employés à Roubaix, si la jalousie des bonnes villes voisines n'avait pas toujours contesté à nos manufacturiers la liberté de fabriquer toutes sortes d'étoffes et notamment les œuvres de sayetterie. »

« Les Lillois ne virent pas sans inquiétude la manufacture de Roubaix sortir de ses langes, et cherchèrent à l'entraver en lui suscitant d'incessantes tracasseries. Nous l'avons dit ailleurs, l'histoire de la fabrication de Roubaix est le récit de ses luttes contre les privilèges tyranniques des grandes villes qui resserraient son activité dans les bornes les plus étroites, contre le monopole criant qui ne lui laissait qu'à regret la confection de quelques genres d'étoffes grossières. Lutter fut le besoin, la destinée, le salut de nos pères, et ils luttèrent jusqu'au bout, souvent avec bonheur, toujours avec ce courage opiniâtre qui fait le fond du caractère roubaisien. Ils arrachèrent une à une des concessions qui permirent à leur fabrique de vivre d'abord, de se dilater ensuite, mais qu'il fallut encore défendre pied à pied. »

L'étude de M. Leuridan, insérée dans les Mémoires de l'Académie d'Arras, a été l'objet d'une appréciation très flatteuse de la part de M. Auguste Parenty, secrétaire de cette académie. De notre côté, nous recommandons à nos concitoyens ce petit opuscule qui leur offrira le plus vif intérêt.

Nous avons reçu, au sujet de l'enseignement supérieur, une lettre que nous ne pouvons ni publier, ni discuter, l'auteur n'ayant pas cru devoir se faire connaître à nous.

La Société orphéonique chantera dimanche prochain, à neuf heures et demie, la grande-messe dans l'église Notre-Dame. Voici la liste des morceaux qui seront exécutés :

Le Kyrie, du P. Hermann. — Le Credo, de la Hache. — Un Sanctus, tiré de Beethoven. — Le Salutaris, de Mozart. — L'Agnus Dei, de Lau. ent de Rillé. — Le *Domine salvum*, d'Heurich : Le *Duquenne*, de Bazin.

Une quête sera faite au profit de l'œuvre de la conférence de Saint-Vincent de Paul. (Paroisse Notre-Dame.)

Voici le programme du Concert qui sera donné par la société LA FANFARE, demain dimanche, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville :

PREMIÈRE PARTIE.

1. Ouverture de la Bohémienne (Fanfare). Balpe.
2. Cavatine de la Juive (M. Hallez). Halévy.
3. Variations pour trompette (M. P. Desmadyly).
4. L'Archange (M. A. Rogier). P. Henrion.
5. Fantaisie variée pour cornet à piston (M. E. Allaer). Arban.
6. Miss Sensitive, chanssonette (M. Roland).

DEUXIÈME PARTIE.

1. La bénédiction des Poignards (Fanfare). Buysens.
2. Cavatine de Raymond ou le secret de la Reine (M. Hallez). Amb. Thomas.
3. Solo de la Traviata pour Flûgehorn (M. J. Van Commelbeck). Verdi.
4. Le Jugement dernier, scène (M. Rogier). Vogel.
5. Fantaisie variée pour clarinette (M. L. Delsporte). Brepant.
6. Cours d'histoire naturelle, chanssonette (M. Roland).

Le piano sera tenu par M. Verhille. Une liste de souscription sera déposée au contrôle.

On commencera à sept heures.

SOIRÉE BACHIQUE.

La commission administrative du Cercle de la Société chorale, rue Pavée, 28, a l'honneur d'inviter ses membres honoraires à la soirée bachique qui aura lieu le lundi 28 courant, à sept heures.

Mardi dernier, un récipient de vapeur a fait explosion dans la filature de M. Lorthuis, à Tourcoing. Deux personnes ont reçu à la figure des blessures assez graves mais qui, espère-t-on, n'auront pas de suites fâcheuses.

Un incendie a détruit cette semaine à Tourcoing deux bâtiments appartenant à M. Fréteu, serrurier. Les marchandises qui contenaient ces bâtiments ont aussi été la proie des flammes. La perte est évaluée à 50,000 fr. La cause du sinistre est inconnue.

Erratum — Dans le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal, inséré dans le *Journal de Roubaix* du 11 décembre, au lieu de : « Adoption d'une certification de terrains pour les notes faites par la ville à MM. Calteau-Duvier et Prouvost-Delescluse » ; il faut lire : « Adoption d'une ratification de terrains pour les ventes faites, etc. »

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 14 décembre, à 8 h. 1/4 du soir.

DE LA CONSERVATION DES BOIS.

Liquides employés pour la conservation des bois dans les procédés Bréant, Bethel et Boucherie. Préparation des eaux gazeuses. Assainissement des endroits qui contiennent de l'acide carbonique.

Recettes : 1. Préparation d'un excellent sirop au bi-carbonate de soude; 2. Préparation des pastilles digestives de Darce; 3. Préparation de bonbons de Malte.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

— On lit dans le *Journal d'Ypres* :

Un épouvantable ouragan a sévi sur la ville durant la nuit de lundi à dimanche. Déjà, le samedi après-midi, le vent avait emporté plusieurs planches des échafaudages de la tour Saint-Pierre. Malgré les précautions prises, d'autres planches ont été emportées au loin. On assure en avoir retrouvé plusieurs aux remparts, d'autres même auraient été relevés à 400 ou 500 mètres de l'église, près de la Belle Alliance, le long de la chaussée de Lille.

Mais ce n'est là qu'un détail. Le grand bâtiment érigé pour les Ecoles gardiennes et les Ecoles dominicales du quartier St-Pierre, a été renversé d'un coup de vent. De cette belle construction qui venait d'être mise sous toit, il ne reste plus qu'un amas de matériaux informes : pierres, bois, tuiles, gouttières, tout est abîmé. Pour aggraver cette perte, l'école est tombée sur deux étages du voisinage, qui sont réduites en poudre : un âne et une vache ont trouvé la mort sous les décombres; une seconde vache est grièvement blessée.

Au cloître Saint Martin, le grand mur du jardin de la Congrégation des jeunes gens est renversé.

A la caserne de cavalerie, il y a aussi toutes sortes de dommages et avaries. Quantité de cheminées ont été démolies, quantité de fenêtres ont été brisées, d'innombrables toitures entamées. Presque pas une maison qui n'ait souffert de la tempête, la plus violente qu'on ait eue ici de mémoire d'homme.

DANS HUIT JOURS,

tirage DÉFINITIF de la loterie municipale de la ville de Chateauroux, de tous lots et gros lot de

100,000 FR. POUR 25 C.

Adresser (mandat-poste ou timbres-poste) 5 fr. au directeur du Bureau-Exactitude, 68, rue Rivoli, Paris, pour recevoir, par retour du courrier, vingt billets assortis pour toutes chances, avec 20 chances de gagner le gros lot de 100,000 fr.

On recevra en plus (gratis, franco) le volume indispensable à tous ceux qui ont des billets, — contenant les 9,800 n° gagnants des 36 loteries dont le Bureau-Exactitude a placé des billets.

Le tirage définitif de cette loterie municipale ne sera retardé sous aucun prétexte. Dernière occasion de gagner le gros lot de 100,000 fr. 8439

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Dimanche 13 Décembre 1868.

Première représentation de MONTE-CRISTO, drame en 5 actes et 11 tableaux.

Les bureaux seront ouverts à 5 h. 3/4 ; on commencera à 6 heures 1/4.

Lundi 13 Décembre.

Deuxième représentation de MONTE-CRISTO, drame en 5 actes et 11 tableaux.

Les bureaux seront ouverts à 7 h. ; on commencera à 7 h. 1/4.

COURS DE LA BOURSE

Du 12 Décembre 1868

Cours de ce jour	Cours précédent
3 ^o / _o 71 20	— 3 ^o / _o 71 50
4 ^o / _o 101 55	— 4 ^o / _o 101 75

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Havre, 11 décembre, midi. Avis américains annoncent recettes très faibles et marchés en hausse sensible. Ici affaires actives et en hausse.

Alexandrie, 10 décembre.

Marché raffermissant. Fair 19 3/4. Fully fair 20 1/4. Good fair 20 3/4. Fully good fair 21 1/2, 22.

FLIPO - MEURISSE,

Rue de la Fosse-aux-Chênes,

VERRE A VITRES

Gros et Détail.

Aux conditions des Verreries. 8324

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

Lundi 21 décembre, à trois heures de relevé, M^e DUTHOIT procédera publiquement, en son étude, à la vente au plus offrant de

Roubaix

Rue des Fossés, derrière l'église Sainte-Elisabeth,

UNE BELLE MAISON

d'ouvrier

marquée du n° 64, avec un are 87 centiares de fonds et jardin, occupée par M. Messelin. 8379

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix.

CAPITAUX A PLACER
jusqu'à concurrence de cent cinquante mille francs. 8299

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix

L'an 1868, le Lundi 28 Décembre, à 3 heures de relevé, M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, rue Neuve, 44, à la vente en une seule adjudication, des biens dont la désignation suit :

Ville de Roubaix,

1^o Rue Neuve du Fontenois, 41 et 43.

UNE MAISON
servant à deux demeures, dont l'une à usage de cabaret, sous l'enseigne des *Trois Clefs d'Or*.
Ce bien pourra être adjugé en un ou deux lots.

2^o Rue Jacquart, 3.

UNE AUTRE MAISON
à proximité de la route de Roubaix à Tourcoing, occupée sans bail par madame veuve Dhondt.

Et 3^o Rue Duffot, 10.

Une troisième Maison
à usage de marchand-épicier, avec tout le terrain en dépendant, occupée sans bail par le sieur François Duffot.
S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire COTTIGNY. 8443

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy

CAPITAUX A PLACER
Moyennant sûretés hypothécaires, aux taux de 4 1/2 et 5 0/0. 8132

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

A VENDRE

de gré à gré

Dix belles MAISONS à étage, nouvellement et solidement construites, sises à Roubaix, au Fontenois, près de la route de Roubaix à Tourcoing, louées 2,300 francs par an, mais susceptibles d'un loyer plus important.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M^e VALENDUCQ. 8437

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy

A VENDRE de gré à gré

DEUX MAISONS

nouvellement construites, dont une à usage de marchand et l'autre de cabaretier, sises à Roubaix ; à l'angle de la rue du Chemin Vert et du sentier de Ma Campagne aujourd'hui élargi pour orner rue. 8131

Etude de M^e JULES LEFEBVRE, notaire à Lille, boulevard de l'Impératrice, 64, successeur de M^e Carlier.

VILLE DE LILLE, rue de Tournai, n° 45.

GRANDE ET BELLE PROPRIÉTÉ

d'une contenance de 4200 m. car. environ susceptible de division en 2 lots

ET COMPRENANT Deux Habitations en parfait état

à usage de filature de coton, à usage de filature de coton. Le tout loué à M. Victor Tesso-Bailly pour 9 ans, à partir du 29 juin 1867, au loyer annuel de 11,000 francs, outre les contributions et l'assurance, mais avec faculté pour les propriétaires de faire fin de bail à l'expiration de la 3e ou de la 6e année, et pour le locataire de faire fin de bail à l'expiration de chaque année.

II. Rue Esquermoise, n° 59.

GRANDE MAISON

à usage de commerce, avec magnifiques Magasins et vastes Appartements Louée à MM. Broquin et Lainé, fabricants de bronze, pour neuf ans à partir de juin 1868, au loyer annuel de 5,500 fr., outre les contributions et l'assurance, mais avec faculté pour les propriétaires et pour les locataires de faire fin de bail à l'expiration de la 6e année.

III. Rue Esquermoise, n° 102.

BELLE MAISON

à usage de commerce, avec grand Magasin et élevée de quatre étages. Louée à M. Desmedt-Bettremieux, miroitier, pour neuf ans à partir du 1er octobre 1862, au loyer annuel de 2,600 fr., outre les contributions et l'assurance.

A VENDRE
par suite de décès.

Le Lundi 21 Décembre 1868, à 3 heures de l'après midi, en l'étude dudit M^e Jules LEFEBVRE, boulevard de l'Impératrice, 64.

Le matériel de la filature de coton, rue de Tournai, est en parfait état, et pourra être repris par l'acquéreur de la propriété.

Les propriétés sont visibles, sur permis délivré par M^e Jules LEFEBVRE, savoir : Celle rue de Tournai, 43, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de neuf heures du matin à midi et de 3 à 6 heures du soir.

Celle rue Esquermoise, 59, tous les jours, sauf le dimanche, de 3 à 5 heures du soir.

Et celle rue Esquermoise, 102, les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 5 heures du soir.

Pour plus de détails, voir les affichés. S'adresser pour tous renseignements et pour les conditions de reprise du matériel de filature à M^e Jules LEFEBVRE, notaire boulevard de l'Impératrice, 64. 8420

Ville de Tourcoing, Près de la Barrière du Chemin de Fer.

Vente considérable DE BOIS,

consistant en : 7,000 mètres environ de planches de peuplier et bois-blanc ; Grande quantité de bois de c. arpenté et de charbonnage ; Ces bois sont soisés depuis plus de trois ans et très-bien conservés.

Bois à brûler, 4 Tombeaux presque neufs,

à crédit, moyennant caution solvable. Le Lundi 14 Décembre 1868, de neuf heures du matin à midi et de deux à cinq heures de relevé, et le lendemain, à 10 heures, M^e POLLET, commissaire priseur à Tourcoing, procédera à cette vente. 8410

VILLE DE DUNKERQUE

VENTE PUBLIQUE

d'environ 410 balles

LAINE DE RUSSIE

MÉRINOS EN SUINT Provenant du navire *Alfred-Marie*, capitaine Gombert, venant d'Odessa.

1^o Environ 130 balles plus ou moins avariées d'eau de mer ; 2^o Environ 280 balles très légèrement mouillées d'eau douce.

LE MARDI 15 DÉCEMBRE 1868.

M. CHAYERON-WATTEL fera vendre publiquement, à deux heures très-précises de relevé, à la Bourse de Dunkerque, par le ministère de M. TH. BEYHAMMER, Courtier juré en marchandises, et en présence de Monsieur L. HERBERT, agent des assureurs.

ENVIRON 410 BALLE LAINES MÉRINOS DE RUSSIE EN SUINT Lé tout aux conditions lors dites. Dunkerque, le 4 décembre 1868.

Le Courtier-vendeur Th. BEYHAMMER, 31, rue de l'Eglise. Des catalogues seront mis à la disposition des acheteurs par les soins du Courtier-vendeur. 8425